



PRÉFET DU BAS-RHIN

CABINET DU PRÉFET
Service Départemental de la communication
interministérielle

Strasbourg, le 22 décembre 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Ouverture exceptionnelle des salons de coiffure du Bas-Rhin les 24 et 31 décembre 2017

Par arrêté du 18 décembre 2017 et à la demande des professionnels du secteur concerné, le préfet du Bas-Rhin a autorisé à titre exceptionnel l'ouverture des salons de coiffure du département **les dimanches 24 et 31 décembre 2017 de 8 heures à 16 heures.**

Les salons de coiffure sont autorisés à ouvrir leurs établissements en raison du surcroît d'activités pendant la période de fin d'année.

Contact presse : Préfecture du Bas-Rhin - Aurélie CONTRECIVILE -
Chef du service départemental de la communication interministérielle
Tel 03 88 21 68 77 / 06 73 85 16 45

site internet de la préfecture : <http://www.bas-rhin.gouv.fr/>

Twitter : <https://twitter.com/PrefAlsace67> – Facebook : <https://www.facebook.com/PrefetAlsaceBasRhin>